Hokhma 95/2009, pp. 3-23

### « Favoriser la sainte unité » Jean Calvin et l'unité de l'Eglise

par Martin Hoegger

pasteur dans l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud<sup>1</sup> (Suisse)

Un colloque international a réuni quelques spécialistes de la pensée de Jean Calvin, afin de préparer la commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, en 2009<sup>2</sup>. J'identifie quatre résultats principaux :

. La pensée de Calvin est une source permanente d'inspiration pour les Eglises réformées ; il est donc important de mieux connaître sa pensée, souvent oubliée.

. L'image de Calvin a été contestée et présentée de manière négative. Plutôt que de chercher à rendre compte de son œuvre, on met en avant des stéréotypes (sa manière de concevoir la prédestination, l'austérité morale qu'il a imposée à Genève, son implication dans le procès de Michel Servet).

. Ces idées sur Calvin constituent une réduction et une déformation de la réalité historique. Pour avoir une image authentique de Calvin, il faut se laisser guider par ses intentions. Il est essentiel de l'interpréter dans le contexte de son temps.

. Si certains aspects de son enseignement et de son action sont critiquables et ne sont plus adaptés, Calvin demeure un témoin exceptionnel du message chrétien et mérite d'être redécouvert aujourd'hui. Il a quelque chose à dire à toutes les Eglises et à la société.

La consultation propose ensuite quelques domaines où il vaut la peine de tenir compte de l'héritage de Calvin. En voici quelquesuns :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Martin Hoegger exerce un ministère de dialogue œcuménique et d'accompagnement spirituel de la Communauté de Saint-Loup.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. L'héritage de Calvin et son importance pour les chrétiens aujourd'hui. Rapport d'un colloque international réuni à Genève, du 15 au 19 avril 2007. Voir sous www.calvin09.ch.

- L'attachement de Calvin à la proclamation de la gloire de Dieu. Calvin croit en un Dieu d'amour, qui s'intéresse à nous et veut entrer en relation étroite avec nous.
- . Sa détermination à placer Jésus-Christ au premier rang de toutes nos pensées et de toute notre vie (son christocentrisme).
- . Son insistance sur l'œuvre du Saint-Esprit dans la création et pour le salut.
- . Son attachement à la Sainte Ecriture.
- . Son intention que la volonté de Dieu ait des effets dans tous les domaines de la vie.
- . Son accent mis sur la création comme don de Dieu.
- Son souci de l'unité de l'Eglise.

Le thème de cet article concerne ce dernier domaine, celui de l'unité de l'Eglise<sup>3</sup>. Il a trois parties :

- I. Comment Calvin conçoit-il le lien avec l'Eglise catholique romaine ?
- II. Comment Calvin motive-t-il l'unité de l'Eglise ?
- III. Quels sont les moyens pour « favoriser la sainte unité » ?

# I. Comment Calvin conçoit-il le lien avec l'Eglise catholique romaine ?

Calvin arrive à Genève alors que la ville a adopté la Réforme, quelques mois auparavant, en 1536. Grâce à la cohérence de sa pensée, il a contribué à la consolider, ainsi que dans d'autres villes où elle s'est établie. En parlant de l'unité de l'Eglise chez Calvin, la première question à se poser est : comment Calvin conçoit-il la relation à l'Eglise catholique ? Se comprend-il en rupture ou en continuité avec celle-ci ?

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ce thème a fait récemment l'objet de quelques monographies et articles : Lukas Visher, *Pia Conspiratio. Calvin on the Unity of Christ's Church*, Genève, John Knox Series 12, 2000 ; Gottfried Locher, *Sign of the Advent. A Study in Protestant Ecclesiology*, Fribourg, Academic Press. 2004 ; Emilio Campi, *L'ecclésiologie de Calvin et son importance pour le mouvement oecuménique*, Genève, 2007, www.calvin09.ch.; Eva-Maria Faber, *Calvin et l'unité de l'Eglise*, Genève, 2007, www.calvin09.ch.

A la lecture de la dernière édition du livre IV de l'*Institution* chrétienne, qui témoigne de la maturité de la pensée calvinienne sur l'Eglise, je fais mienne cette conclusion de Jacques Courvoisier : « Si Calvin consacre un si grand nombre de pages à critiquer l'Eglise existante, ce n'est pas pour prouver qu'elle est morte... mais bien pour la réformer. »<sup>4</sup>

Selon Courvoisier (et d'autres historiens), l'intention de Calvin n'était pas de rompre avec l'Eglise catholique, mais de la réformer. Il ne voulait pas créer une nouvelle Eglise, mais la purifier, parce que l'Eglise romaine avait ajouté beaucoup de « nouveautés ».

Donnons juste un exemple. Sa conception de la Réformation apparaît clairement lorsqu'il écrit à l'évêque de Troyes : « Il faudra qu'un évêque tâche tant qu'il pourra de purger les églises qui sont sous sa charge et superintendance de toutes les idolâtries et erreurs, montrant le chemin à tous curés de son diocèse et les induisant à obéir à la réformation à laquelle la Parole de Dieu nous convie et laquelle est conforme à l'état et pratique de l'Eglise primitive. »<sup>5</sup>

On le voit, l'intention de Calvin n'est pas de créer une autre Eglise, mais de remettre la Parole de Dieu au centre et de la réformer pour qu'elle revienne à sa forme originelle. Il reconnaît la validité du baptême et de l'ordination des prêtres dans l'Eglise romaine, ce qui constitue un très fort lien d'unité<sup>6</sup>. De plus, Calvin ne critique pas le ministère épiscopal en soi, mais la manière dont il est pratiqué. Pour lui, l'évêque a un rôle particulier pour montrer le chemin de la réformation aux prêtres de son diocèse.

Mais entre l'intention réformatrice de Calvin et le destin des Eglises de la Réforme, il y a loin de la coupe aux lèvres. Si Calvin (et les autres réformateurs) a réussi à annoncer l'Evangile de la grâce, il a manqué son but essentiel, qui était la Réformation de toute l'Eglise. L'intention de Calvin s'est heurtée au refus du clergé romain. Et les Eglises réformées se sont constituées en Eglises séparées, tout comme les autres Eglises protestantes du temps des Réformes.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> De la Réforme au protestantisme, Essai d'ecclésiologie réformée, Paris, Beauchesnes, 1977, p. 99.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Calvini Opera 10.186.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Institution chrétienne, édition de 1559 (abrégée en IC, dans cet article) IV, 15, 16.

Calvin a aussi engagé beaucoup de ses forces pour l'unité entre les Eglises protestantes. Il fit cinq fois le voyage de Genève à Zurich afin de rencontrer Bullinger et de traiter la question de la cène. Grâce à ses efforts, la communion au sein du protestantisme helvétique a pu être consolidée, au moyen du *Consensus Tigurinus* (1549). Dans les controverses sur les sacrements avec les Luthériens – et même si l'espérance d'une communion plus profonde ne s'est pas réalisée – Calvin veut adopter « un esprit de douceur, qui ne retarde pas le succès désiré d'une sainte pieuse concorde ». Il n'est pas de ceux qui se réjouissent des dissensions intestines, écrit-il à Joachim Westphal<sup>7</sup>. L'unité entre les Eglises évangéliques lui tient tellement à coeur qu'il n'hésiterait pas « à franchir dix mers, si cela était nécessaire », dit-il dans une fameuse lettre à l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Cranmer<sup>8</sup>.

Il faut donc bien distinguer entre le projet réformateur et le destin historique de la Réforme. Le projet réformateur demeure à travers l'histoire et reste toujours actuel. Il s'exprime, entre autres, à travers la devise des Eglises réformées : semper reformanda. Celleci indique que la réformation est un mouvement de l'Esprit de Dieu, portant une signification permanente pour l'Eglise de Jésus-Christ. Le mot « Réformation » qualifie l'Eglise et s'applique aujourd'hui à toutes les Eglises. L'Eglise catholique a pris conscience de cela récemment, comme le déclare le décret sur l'œcuménisme de Vatican II : « L'Eglise, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre. »

Malgré la séparation, Calvin a gardé un grand sens de l'Eglise. La première chose qui m'a frappé en le relisant, c'est qu'il était vraiment passionné par l'unité de l'Eglise. L'unité, écrit-il dans son commentaire de Jean 17, est « le but de notre félicité... et le commencement de la vie bienheureuse » 10. Ce thème affleure dans tous ses écrits, ses lettres, ses commentaires et avant tout dans le livre IV de son chef-d'œuvre : L'Institution chrétienne.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ultima admonitio ad Joachimum Westphalum, 1557.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> CO 14,312-314, lettre du 20 mars 1552.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Unitatis Redintegratio, n. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> « Derechef il constitue le but de notre félicité en l'unité, et à bon droit : car la ruine du genre humain est en ce, qu'étant aliéné de Dieu, il est aussi en soi démembré et dissipé. Pour le restaurer donc, tout au contraire il faut qu'il soit bien uni en un même corps [...]

## II. Comment Calvin motive-t-il l'unité de l'Eglise ?

Pour Calvin, l'unité de Eglise est l'œuvre du Dieu trinitaire. L'amour du Père en est la source, la présence de Jésus-Christ en est le cœur, enfin rien ne peut se faire en elle sans l'action du Saint-Esprit.

#### L'amour gratuit de Dieu, source de l'Eglise

Si Calvin a une passion pour l'unité de l'Eglise, c'est qu'il centre son attention sur la source de la foi chrétienne : en Dieu Trinité et son amour révélé en Jésus-Christ. Il considère l'Eglise d'abord comme un mystère de la grâce et de l'amour de Dieu, non comme une assemblée volontaire de croyants. Ce qui est à l'origine de l'Eglise n'est pas une initiative humaine, mais celle de Dieu.

C'est ce qu'il affirme, quand il place le fondement de l'Eglise dans son élection en Christ : « Il nous faut laisser à Dieu seul ce privilège de connaître son Eglise dont le fondement est son élection éternelle. » <sup>11</sup> En commentant l'épître aux Ephésiens, où Paul médite sur notre élection en Christ avant la création du monde (1,4), Calvin insiste sur le fait que Dieu nous aime en Christ et nous a insérés dans le corps du Christ, non pas à cause de nos mérites (que nous n'avons pas), mais à cause de ceux du Christ : « Dieu nous aime et nous tient pour agréables d'un amour gratuit et non mercenaire (c'est-à-dire fondé en quelque mérite ou cause que ce soit venant de nous), c'est parce qu'il nous a élus avant que nous fussions nés, n'étant incité à le faire d'ailleurs que de soi-même. » <sup>12</sup>

<sup>[...]</sup> toutes fois et quantes que Jésus-Christ parle de l'unité, réduisons en mémoire la dissipation horrible et vilaine qui est au monde hors lui. D'avantage, sachons que le commencement de la vie bienheureuse est, que nous soyons tous ensemble gouvernez, et vivions par le seul Esprit de Christ. » (Commentaires sur le Nouveau Testament, Paris, Meyrueis, Tome II, pp. 351s.).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> *IC* IV, 1,2.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 1,5, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VI, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 141.

Parce que Dieu l'aime en Christ, l'Eglise est l'objet de son attention permanente : « La préservation de l'Eglise est, presque chaque jour, accompagnée de nombreux miracles. »<sup>13</sup> Il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de Dieu ; quand bien même l'Eglise est divisée, le Seigneur « ne permettra jamais que le souvenir de son nom périsse »<sup>14</sup> ; « Dieu garde miraculeusement son Eglise comme en cachette. »<sup>15</sup> Calvin fonde cette permanence de l'Eglise dans l'Ascension du Christ. Le Ressuscité, à qui tout pouvoir a été donné, garde et conduit son Eglise<sup>16</sup>. Dieu la maintiendra jusqu'à la fin, car il est impossible que le corps soit séparé de sa Tête<sup>17</sup>.

#### Le cœur de l'Eglise : la présence de Jésus-Christ ressuscité

Pour Calvin, ce qui constitue l'unité de l'Eglise est d'abord la vivante présence de Jésus-Christ ressuscité parmi les fidèles qui confessent son nom. L'Eglise est la communion de ceux qui écoutent la Parole de Jésus-Christ et vivent de sa charité. « Selon la Parole de Dieu, dit la Confession de La Rochelle, nous disons donc que l'Eglise véritable est la communauté des fidèles, qui veulent suivre cette Parole et la pure religion qui en dépend. » <sup>18</sup>

Toute structure ministérielle doit être au service de cette Parole à écouter, à célébrer et à vivre.

A travers sa Parole, le Christ ressuscité se rend présent à son Eglise, l'enseigne et l'encourage, comme lorsqu'il était au milieu de ses disciples sur les routes de Galilée et de Judée.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Commentaire de Michée 4,6 ; CO 43,353.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>Commentaire du livre du prophète Esaïe 18,7 (CO 36,326).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> *IC* IV, 1,2.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> « Le principal triomphe que Dieu ait jamais eu, c'est celui-ci : quand le Christ, ayant vaincu le péché, subjugué la mort et chassé Satan, a été magnifiquement élevé au ciel, afin qu'il gouvernât son Eglise d'une domination pleine de gloire. » (Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,8, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VI, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 191).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> « Il aura la puissance de maintenir son Eglise jusqu'à la fin, car il ne veut point être séparé de son corps... Connaissons donc – puisque le Fils de Dieu, non seulement en son essence et sa majesté divine est immortel, mais aussi en sa nature humaine – que c'est afin que l'Eglise soit toujours gardée en ce monde et qu'elle ne périsse jamais. » (« Sermons sur la prophétie d'Esaïe 53 », in *La Revue Réformée*, 2008/246, p. 74).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Confession de foi de La Rochelle, 1559, Art. 27.

Calvin cite souvent dans ce contexte la parole de Matthieu 18.20 : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »<sup>19</sup>

Sans le nom de Jésus-Christ annoncé et célébré, il n'y a pas d'Eglise. Son nom, écrit-il de manière pittoresque, est « huile et confiture, sans laquelle toute viande est sèche; [...] sel pour donner goût et saveur à toute doctrine, qui autrement serait fade. Bref, c'est miel en la bouche, mélodie aux oreilles, liesse au cœur; médecine à l'âme : et que tout ce qu'on peut disputer n'est que fadaise, si ce nom n'v résonne »20.

Selon Calvin, l'Eglise est donc communion en Jésus-Christ. Dans ses commentaires du Symbole des apôtres, il utilise en particulier l'image biblique du corps du Christ<sup>21</sup>.

#### L'Eglise : une école du Saint-Esprit

Pour Calvin, le fondement de l'Eglise n'est pas seulement christologique, il est aussi à chercher dans le troisième article du Credo: « Je crois en l'Esprit saint, et en l'Eglise... » Bien qu'il ne systématise pas la place de l'Esprit saint dans son ecclésiologie, sauf dans son commentaire du livre des Actes, à la lecture de l'Institution, on réalise son importance. Sans la présence du Saint-Esprit, « il n'y a nulle chrétienté »<sup>22</sup>. « Sans sa direction et conduite l'Eglise ne peut subsister. »<sup>23</sup> C'est lui qui unit la tête au corps. L'Eglise est une « école du Saint-Esprit », sans lequel on ne peut ni comprendre ni annoncer la Parole<sup>24</sup>. C'est l'Esprit saint qui rassemble l'Eglise dans l'unité. Avant la Pentecôte, les apôtres étaient dispersés.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> IC IV,1,9.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> IC II, 16,1; Calvin s'inspire de Bernard de Clairvaux, Cantique des Cantiques, Sermon 15,6.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> « Cette société est catholique, c'est-à-dire universelle, car il n'y en a pas deux ou trois. Tous les élus de Dieu sont unis et conjoints en Christ de telle manière qu'ils dépendent d'un seul Chef, qu'ils croissent comme en un seul corps, et qu'ils sont attachés les uns aux autres par une disposition semblable à celle des membres d'un même corps. Ils ont été vraiment faits un, parce qu'ayant une même foi, une même espérance, un même amour, ils vivent d'un même Esprit de Dieu et sont appelés au même héritage : la vie éternelle. » (Brève Instruction chrétienne, Paris, Les Bergers et les Mages, sd (1538), pp. 49s.).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> *IC* III, 2,39.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> IC IV, 19,6.

Sa venue leur permet non seulement d'annoncer l'Evangile de la résurrection, mais les rassemble aussi dans l'unité<sup>25</sup>. Si l'Eglise est un don inviolable de l'amour trinitaire, elle a surtout une dimension visible, où la responsabilité de chacun est engagée. Au fur et à mesure de ses écrits, Calvin a insisté de plus en plus sur cet aspect de la visibilité et sur la responsabilité du chrétien « d'avoir cette Eglise visible en honneur, et de nous maintenir en sa communion »<sup>26</sup>.

#### III. Moyens pour « favoriser la sainte unité »

Dans cette troisième partie, nous verrons quels sont, selon Calvin, les moyens que Dieu donne pour « favoriser la sainte unité »<sup>27</sup> et « nourrir un *saint consentement* »<sup>28</sup>. Ceux-ci sont avant tout la prédication de l'Evangile et les sacrements du baptême et de la cène (« les marques ou enseignes » de l'Eglise), puis les ministères, la discipline et les charismes.

Dans le début du livre IV de l'*Institution*, où Calvin parle de l'Eglise, on trouve presque à chaque page des appels à l'unité de l'Eglise. Notons que jamais Calvin ne dit que nous avons à « créer » l'unité de l'Eglise. Celle-ci est un don de Dieu, qui se reçoit, qu'il faut demander dans la prière. Il faut utiliser tous les moyens que Dieu donne pour la « favoriser »<sup>29</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> « Argument du livre des Actes des Apôtres », 1560 (in *Calvin, homme d'Eglise*, Genève, Labor et Fides, 1971, pp. 315s.) : « Ici (à Pentecôte) nous est décrit le commencement du règne du Christ et, par manière de dire, le renouvellement du monde. Car combien que le Fils de Dieu avant que de partir de ce monde eût déjà par sa prédication assemblé quelque Eglise, toutefois on n'a point vu l'état de l'Eglise chrétienne bien dressé jusqu'à ce que les apôtres, étant d'en haut armés de nouvelle vertu, ont annoncé ce grand Pasteur Jésus-Christ mort et ressuscité afin que ceux qui, auparavant, étaient vagabonds et errants fussent sous sa conduite tous ensemble recueillis en une bergerie. »

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> IC IV, 1,7.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> CO 15,333.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> IC IV, 1,1.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> La finalité de ces moyens est de « se maintenir en fraternel accord avec tous les enfants de Dieu », d'être « conjoints en amour fraternel, pour communiquer ensemble au profit l'un de l'autre » (IV, 1,3), d'« entretenir l'unité de la foi », de « garder le lien de l'unité » qui doit être inviolable, pour que « les saints soient retenus entre eux » (IV, 1,5), de « conserver l'unité de l'Eglise universelle, que les esprits diaboliques ont toujours tâché de détruire » (IV, 1,9), de « veiller à l'unité de l'esprit par le lien de la paix » (IV, 1,16), d'avoir « conjonction en charité » (IV, 2,5), etc.

#### Les marques de l'Eglise

Alors que l'Eglise catholique romaine les multipliait<sup>30</sup>, pour Calvin les marques de la vraie Eglise sont au nombre de deux : la Parole purement prêchée et écoutée, et les sacrements du baptême et de la cène droitement célébrés : *Parole annoncée* et *Parole célébrée*, qui conduisent à la *Parole vécue*.

Dès l'édition de 1539 de l'*Institution*, Calvin insiste sur ces marques pour montrer que la réforme n'est pas une nouvelle Eglise. Elles sont les « critères perpétuels pour discerner l'Eglise »<sup>31</sup>. Quand elles sont là, il y a une vraie Eglise qu'il faut honorer, même s'il y a encore des imperfections. Et il faut discerner comme une tentation de vouloir se séparer d'une communauté où ces marques apparaissent<sup>32</sup>. Car l'Eglise, dit Calvin à la suite des Pères de l'Eglise, est une *Mère* à aimer et à respecter. Grâce à la Parole et aux sacrements, cette Mère nous engendre à la vie nouvelle et nous grandissons pour ressembler de plus en plus au Christ<sup>33</sup>. Elle est aussi une *Ecole* où nous apprenons à lire l'Ecriture (la Réforme a accéléré l'alphabétisation) et à l'étudier<sup>34</sup>. L'Eglise est la *sobria discipula* à l'image de Marie, qui par son écoute du Christ, est le modèle du disciple<sup>35</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Suite au Concile de Trente, l'Eglise catholique multiplie en effet les marques de la vraie Eglise. Bellarmin en compte quinze. A la fin du siècle, le théologien italien T. Bozio a même annoncé au pape qu'il a trouvé cent marques ! (Cf. René Voeltzel, *Vraie et fausse Eglise selon les théologiens protestants français du 17e siècle*, Paris, PUF, 1956, 97).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> CO 1,553.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> IC IV (1559) IV, 1,11.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> « L'Eglise est appelée la *mère des fidèles*. A la vérité quiconque refuse d'être enfant de l'Eglise, c'est en vain qu'il désire avoir Dieu pour Père, car ce n'est que par le ministère de l'Eglise que Dieu engendre des enfants et les nourrit, jusqu'à ce qu'ils croissent et parviennent à l'âge d'homme. C'est un beau titre qui est donné à l'Eglise et fort honorable! » Commentaire de l'Epître aux Galates, 5,26, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VI, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 99 (1558); cf. aussi: Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,12, *Commentaires sur le N.T.*, Tome VI, Labor et Fides, 1965, p. 197, IC, IV, 1,4.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> *IC* IV, 1,4s.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> CO 46, 111 : « Ainsi, à l'exemple de la Vierge nous apprenons de tellement écouter ce qui nous est enseigné par la Parole de Dieu, et de la lire avec un zèle, que ce soit pour lui donner un tel siège en nos cœurs, que là elle prenne racine », écrit Calvin au sujet de Marie disant à Cana : « Faites tout ce qu'il vous dira ! » (OC 46,482).

Les marques unissent les Eglises de tous les temps et dans tous les endroits. Ce sont elles qui font le lien entre les diverses bergeries où vit le même troupeau<sup>36</sup>.

#### La Parole de Dieu

La prédication fidèle de la Parole de Dieu est la marque par excellence, absolument nécessaire. Sans elle, l'unité de l'Eglise serait impossible. Il n'y a de communion et de vraie communauté que si l'on suit la Parole de Dieu. L'Eglise est créature de la Parole de Dieu.

Citant le *De Unitate* de Cyprien, Calvin affirme que toutes les divisions dans l'Eglise proviennent de « ce qu'on ne retourne pas à la source de la vérité, qu'on ne cherche pas le Chef, et qu'on ne regarde pas la doctrine du Maître céleste »<sup>37</sup>.

Pour Calvin, l'unité de l'Eglise en dehors de la vérité en Christ, révélée dans les Ecritures, serait une chimère. Si, pour maintenir la paix, une Eglise prend une décision contraire à la Parole de Dieu, celle-ci n'est qu'une « calomnie impudente »<sup>38</sup>. Dans son commentaire à l'épître aux Romains, Calvin a cette formule concise : « L'unité qui est en la vérité »<sup>39</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> « Or combien qu'il semble que ce troupeau soit séparé en diverses bergeries, toutefois les fidèles qui sont épars çà et là par tout le monde sont enclos dedans des parcs qui sont communs à tous ceux qui sont du troupeau : car une même parole est annoncée à tous ; ils usent tous de mêmes sacrements ; ils ont tous un même ordre de prier Dieu, et tout le reste qui est requis pour la profession de la foi. » « Commentaire de l'Evangile de Jean 10,16 », in *Commentaires sur le Nouveau Testament*, Paris, Meyrueis, Tome II, p. 221.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> IC IV, 2,6. Cf. Cyprien, De l'Unité de l'Eglise catholique, ch. V.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> « C'est un divorce méchant et plein de sacrilège, de mettre la division entre ceux qui sont consentants et unis en la vérité de Christ. Mais d'autre part aussi, c'est une calomnie impudente de vouloir, sous couleur de paix et d'union, maintenir un complot à mensonges et méchantes doctrines. » Commentaire de l'Epître aux Romains 16,17, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome IV, Kerygma, Aixen-Provence, 1978, p. 354 (1539).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Commentaire de l'Epître aux Romains 16,17, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome IV, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 354 (1539).

#### Vivre l'Evangile

Par rapport au fameux article de la Confession d'Augsbourg, qui reconnaît la vraie Eglise quand l'Evangile est purement annoncé et les sacrements droitement célébrés<sup>40</sup>, Calvin ajoute que la Parole de Dieu doit aussi être *écoutée*, *reçue*, *gardée*<sup>41</sup>. Il insiste sur la réception et la mise en pratique de la Parole, qui se traduit par la vie dans la charité fraternelle. Il ne suffit pas que l'Evangile soit prêché pour que l'Eglise soit vraiment ce qu'elle doit être. Il faut la vie fraternelle. Le consentement dans la saine doctrine et dans l'amour fraternel sont le critère d'une vraie Eglise, affirme Calvin<sup>42</sup>.

L'unité de l'Eglise comporte un aspect effectif (l'accord dans la doctrine) et un aspect affectif (l'amitié spirituelle)<sup>43</sup>. Elle n'est pas immédiate entre nous, mais un chemin. Elle est déjà réelle, mais imparfaite, à cause de la faiblesse de notre nature, de notre ignorance et de notre incrédulité.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup>La Confession d'Augsbourg définit l'Eglise comme « congregatio sanctorum, in qua evangelium pure docetur et recte administrantur sacramenta » (art. 7).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Dans les Articles de 1537 (Art. 18), il écrit : « Nous entendons que la droite marque pour bien discerner l'Eglise de Jésus-Christ est quand son saint Evangile y est purement et fidèlement prêché, annoncé, *écouté et gardé*, quand ses sacrements sont droitement administrés, encore qu'il y ait quelques imperfections et fautes, comme toujours il y en aura entre les hommes. Au contraire, là où l'Evangile n'est déclaré, *oui et reçu*, là nous ne reconnaissons point forme d'église. » Cf. *IC* IV, 1,9 : « Car partout où nous voyons la Parole de Dieu purement prêchée et *écoutée*, les sacrements être administrés selon l'institution du Christ, là il ne faut nullement douter qu'il y ait Eglise. »

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Institution 1543, *CO* I, p. 556: « Haec duobus vinculis continetur: sanae doctrinae consensione et fraterna caritate. » IC IV, 2,5: « Cette union consiste en deux liens: qu'il y ait accord en saine doctrine, et qu'il y ait charité fraternelle. »

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> « La chose que Paul estime principale pour que l'Eglise soit en bon état est qu'il y règne une bonne entente mutuelle, et une concorde fraternelle... Il veut dire en somme qu'ils soient unanimes et d'opinions et de volonté. Car il met le consentement dans la doctrine et la charité mutuelle, puis répétant la même chose (à ce qu'il me semble), il veut qu'ils soient d'un même coeur et d'un même consentement. Le commencement de la charité, c'est donc d'être d'accord sur les opinions ; mais cela ne suffit point si les coeurs ne sont unis ensemble d'une amitié mutuelle. » Commentaire de l'Epître aux Philippiens, 2,1-2, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VI, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, pp. 266s.

Cette distinction fera florès dans la théologie œcuménique moderne : la communion est réelle, mais pas encore pleine<sup>44</sup>. S'engager pour l'unité de l'Eglise, c'est rencontrer le Christ crucifié : « Qu'il vous souvienne [...] que, partout où nous irons, la croix de Jésus-Christ nous suivra. »<sup>45</sup> Son ministère genevois est une croix permanente. Dans une lettre à Guillaume Farel, il se confie : « Je recommence à apprendre ce que cela signifie de vivre à Genève ! Me voici au milieu des épines. »<sup>46</sup>

#### Lire ensemble l'Ecriture

La référence à la Parole de Dieu peut être une pomme de discorde. Combien de divisions sont survenues suite à des interprétations particulières ? N'est-ce pas le destin tragique de la Réforme ? Pourtant, sans cesse, Calvin invite à une lecture conciliaire des Ecritures. Déjà les Actes du synode de Berne demandaient aux ministres de la lire ensemble : « Que l'on doit amicalement conférer ensemble sur l'Ecriture. »<sup>47</sup>

Calvin s'en prend aux interprétations privées, qui dissolvent le « lien de l'unité que Dieu veut être gardé inviolable ». L'interprétation des Ecritures doit se faire dans la communion de l'Eglise<sup>48</sup>. Ce n'est que de manière collégiale que l'interprétation du vrai sens de la Parole de Dieu peut être donnée.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> « L'unité de la foi ne doit-elle pas régner entre nous déjà dès le commencement ? Je confesse bien qu'elle règne entre les enfants de Dieu, mais non encore si parfaitement qu'ils se soient rencontrés l'un et l'autre. Car attendu que la faiblesse de notre nature est si grande, c'est assez si nous approchons tous les jours de plus en plus les uns des autres, et tous ensemble de Christ. Car ce mot *rencontre* signifie cette liaison si bien jointe et si étroite, à laquelle nous aspirons encore, et ne parviendrons jamais, jusqu'à ce que nous soyons dépouillés de cette chair, qui est toujours enveloppée de beaucoup de restes d'ignorance et d'incrédulité. » Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,13, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, Tome 6, Labor et Fides, 1965, p. 197.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup>Lettres françaises, J. Bonnet (Ed.), Paris, Meyrueis, 1854, Vol. I, 303, 10 juin 1549.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> CO 11, 719, 31 mai 1544.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Actes du synode de Berne de 1532, Chap. 38.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> *IC* IV, 1,5.

Dans la Genève de Calvin, les cinq pasteurs de la ville se réunissent chaque semaine avec ceux de la campagne pour des « conférences des Ecritures », afin de « conserver pureté et concorde de doctrine entre eux » <sup>49</sup>. Il recommande que les professeurs de l'Académie les rejoignent, s'ils le peuvent. Ceux-ci, pour être vraiment docteurs de l'Eglise, doivent s'intégrer à cette collégialité <sup>50</sup>.

### Distinguer les vérités fondamentales des points secondaires

Pour maintenir l'unité de l'Eglise, Calvin estime nécessaire en particulier de distinguer les points fondamentaux des Ecritures, qu'il est indispensable de confesser (telle la divinité du Christ, le salut par grâce et la compréhension de la cène), des points secondaires, que les Eglises peuvent comprendre de diverses manières, mais qui ne rompent pas l'unité entre les Eglises (par exemple la question du sort de l'âme après la mort)<sup>51</sup>. A l'intérieur de cette unanimité sur l'essentiel, Calvin admet des différences liturgiques et pratiques considérables dans l'Eglise. De même des différences doctrinales sur des points secondaires qui ne rompent pas l'unité de l'Eglise. Il ne permet pas de se séparer d'une Eglise à cause de ces différences, ni de celle où il y a encore des vices... mais où les marques apparaissent<sup>52</sup>.

Pour Calvin, il ne s'agit pas de faire des compromis, mais d'accepter qu'il y ait une tolérance réciproque sur des questions de moindre importance. Cependant, il n'accepterait pas une diversité simplement juxtaposée, comme on a tendance à le faire aujourd'hui. Comme membres du corps du Christ, les chrétiens devraient rechercher une plus grande unanimité, voire, idéalement, se mettre d'accord « en tout et partout » 53.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Ordonnances, 1541, Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève (1964)<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> « Le vendredi, qu'ils [les professeurs] se trouvent, tant qu'il leur sera possible, à la congrégation, et au Colloque des ministres. » « Ordre du collège de Genève », 1559, in Bernard Gagnebin, *A la rencontre de Jean Calvin*, Georg, Genève, 1964, p. 54.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> IC IV, 1,12.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> *IC* IV, 1,13s.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> *IC* IV, 1,12.

C'est ainsi que suite aux discussions sur la cène, Calvin écrit à Bullinger en 1548 : « Bien que j'aie maintenant la ferme conviction d'une communion avec le Christ dans le sacrement qui est plus étroite que celle que tu exprimes dans tes paroles, nous ne voulons pas pour autant cesser d'avoir le même Christ et d'être un en lui. Peut-être nous sera-t-il donné un jour de nous retrouver dans un accord plus complet. »<sup>54</sup>

#### La cène

Pour Calvin, la cène n'est pas facultative dans le culte. Quand il considère l'Eglise des apôtres, qu'il tient comme modèle, il découvre qu'en elle « nulle assemblée d'Eglise n'était faite sans la Parole, ni sans aumône, ni sans la participation à la cène, ni sans oraisons »<sup>55</sup>.

Calvin plaide donc pour l'usage fréquent de la cène : « Bien souvent, et pour le moins une fois en chaque semaine », écrit-il dans sa dernière édition de l'Institution, quand bien même son projet avait été refusé par la ville de Genève<sup>56</sup>.

Mais comment comprendre ce « pour le moins » ? Calvin cite ensuite, sans le remettre en question, le témoignage d'Augustin parlant d'Eglises où l'on célèbre journellement le sacrement de l'unité, et d'autres une fois par semaine<sup>57</sup>. Comment comprendre cette phrase ? Il est difficile de tirer une conclusion à partir d'un silence. Cependant, soulignons que Calvin ne s'élève pas contre la fréquence quotidienne de la cène à l'époque d'Augustin. Calvin admettrait-il donc cette pratique dans la Genève de son temps ?

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> CO 14.314.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> IC IV, 17,44. Les Articles de 1537 disaient déjà : « Et, de fait, elle n'a pas été instituée de Jésus pour en faire commémoration deux ou trois fois l'an, *mais pour un fréquent exercice de notre foi et charité*, duquel la congrégation des chrétiens eût à user quand elle serait assemblée, comme nous voyons qu'il est écrit aux Actes, 2e chap., que les disciples de notre Seigneur persévéraient en la fraction du pain, qui est l'ordonnance de la cène. »

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> *Ibid* IV, 17,43. Vingt ans plus tôt, les Articles de 1537 (Art. 1) stipulaient : « Il serait bien à désirer que la communication de la sainte cène de Jésus-Christ fût tous les dimanches pour le moins en usage, quand l'Eglise est assemblée en multitude, vu la grande consolation que les fidèles en reçoivent. »

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> IC IV, 17,45. Augustin, Traité sur s. Jean, 26,15; Epître 54, 2,2.

Dès le début de son activité genevoise, Calvin insiste sur la dimension communautaire de la cène. « Cette sainte cène [est] ordonnée et instituée pour conjoindre les membres de notre Seigneur Jésus-Christ avec leur chef et entre eux-mêmes en un corps et un esprit. »<sup>58</sup>

Non seulement elle nous unit au Christ dans l'Esprit saint, mais sa célébration est cause d'unité entre les membres de l'Eglise. Elle est un « exercice de foi et de charité », qui nous conduit « à vivre chrétiennement, étant conjoints ensemble en bonne paix et unité fraternelle, comme membres d'un même corps »<sup>59</sup>.

En résumé, pour Calvin, la cène n'est pas facultative car elle est le moyen de nourrir et d'entretenir la charité et de maintenir l'unité du corps de Jésus-Christ<sup>60</sup>. Elle est *le lien de la charité*, un appel à vivre en fraternité et amitié indissoluble. « Nulle autre ne nous pourrait de plus grande véhémence inciter et enflammer à charité, paix et union. »<sup>61</sup> C'est pourquoi elle doit être célébrée tous les dimanches, voire chaque jour.

Mais entre l'intention réformatrice de Calvin et le destin de la Réforme, il y a un hiatus. Pour des raisons non théologiques, devant l'opposition du gouvernement, Calvin n'a pas réussi à établir une cène fréquente. Ceci sera déterminant pour l'évolution de la Réforme calvinienne. J. J. von Allmen estime que ceci a conduit à ce que l'administration des sacrements fasse de moins en moins partie de la conscience ecclésiale et ministérielle. D'où peu à peu une laïcisation du ministère, qui n'est plus considéré comme constitutif de l'Eglise<sup>62</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Articles de 1537 (Art. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> IC IV, 17,44.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> IC IV, 17,38.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Le Saint Ministère selon la conviction et la volonté des Réformés du 16e siècle, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1968, p. 210.

#### Les ministères

Les ministères sont également des moyens que Dieu donne pour garder la « sainte unité ». Pour Calvin, ils ne sont pas inventés par les hommes, mais institués de Dieu lui-même afin de nous rendre participants au salut en Jésus-Christ<sup>63</sup>. Dieu a donné d'abord les ministères de fondation, apôtres et prophètes, puis les autres ministères permanents qui assurent la continuité de l'Eglise<sup>64</sup>.

Calvin fonde sa théologie des ministères surtout sur le chapitre 4 de l'épître aux Ephésiens ; il attribue aux ministères la fonction de jointures, qui unissent les différents membres dans le corps<sup>65</sup>. Tous les ministères sont donc au service de l'unité de l'Eglise.

L'unité doit être la passion du *pasteur* : « L'unité est un singulier bien en l'Eglise... Les pasteurs doivent le procurer d'une affection véhémente et d'un zèle ardent. »<sup>66</sup>

Dans une lettre à Zébédée, pasteur à Orbe, il écrit : « Il ne faut pas se séparer des ministres de Christ avec un autre sentiment que si nos entrailles nous étaient arrachées... C'est un des maux les plus graves de notre temps que les Eglises soient si diverses. » 67

Le ministère pastoral est un principe d'unité dans l'Eglise, dans la mesure où les pasteurs (et les *docteurs*), comme les apôtres, annoncent fidèlement l'Evangile, seul capable de nous unir<sup>68</sup>.

Les *diacres* exercent un ministère d'unité en lien avec la sainte cène. Ils témoignent de l'amour en acte, qui met les pauvres et les malades au centre de la communauté<sup>69</sup>. Une des fonctions importantes des *anciens* est la collégialité.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> IC IV, 3,7.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> IC IV, 3,4.

<sup>65</sup> Ibid., IV, 3,2.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Commentaire de l'Epître aux Philippiens, 2,1-2, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VI, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, pp. 266s.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> CO 10/2, 36-247 (19 mai 1539).

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> *IC* IV, 3,2 : « Voilà donc comment la restauration des saints se fait ; voilà comment le corps du Christ est édifié, comment nous croissons entièrement en celui qui est le Chef, comment nous sommes unis entre nous, comment nous sommes tous réduits [conduits] à l'unité de Christ [Eph. 4,12s.] : à savoir quand la prophétie a lieu parmi nous, quand nous recevons les Apôtres, quand nous ne méprisons point la doctrine qui nous est présentée. »

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> *IC* IV, 5,15; cf. 4,5.

C'est en tant que corps que les anciens agissent ; Calvin insiste sur ce point en particulier que toutes les décisions doivent se prendre en unité $^{70}$ .

En plus de sa conception du quadruple ministère, Calvin parle aussi du ministère de l'évêque. Dans la première édition de l'*Institution* (1536), ce ministère va de soi et il n'en critique que les déviations<sup>71</sup>. Dans sa lettre au roi de Pologne, quelque quinze ans plus tard, Calvin peut même envisager un épiscopat présidentiel sur le plan national, et pas seulement local ou diocésain, à condition que le primat de Pologne n'exerce qu'une primauté fonctionnelle « parmi ses collègues et frères ». Calvin refuse tout épiscopat monarchique. L'évêque est égal en dignité aux autres pasteurs. Il n'a pas une plus grande plénitude qu'eux. Le but de l'épiscopat est seulement fonctionnel : de « favoriser la sainte unité » entre ministres<sup>72</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup>C'est « un ordre *institué* par le Christ » que rien ne doit se faire dans l'Eglise sans avoir pris conseil, « la synagogue ancienne et puis après l'Eglise a eu des anciens, sans le conseil desquels rien ne se faisait. » Cf. *IC* (1559) IV, 11,6, où il cite la fameuse résolution de Cyprien, devenu évêque, « de ne rien faire sans le conseil du clergé et le consentement du peuple » (*Epîtres*, 14,4). C'est contre cet ordre divin que les évêques monarchiques agissaient en « attirant à soi la puissance commune ». Particulièrement dans la question de l'excommunication, la décision doit obligatoirement être collégiale (IV, 12,7). Celle-ci n'est jamais définitive et a toujours une fonction médicinale (IV, 12,5).

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Sur cette question, cf. Alexandre Ganoczy, *Calvin. Théologien de l'Eglise et du ministère*, Paris, Le Cerf, 1964, pp. 388s.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Il vaut la peine de citer un extrait de cette lettre : « C'est comme si aujourd'hui il y avait à la tête du très illustre royaume de Pologne un seul archevêque, non pas pour étendre sa domination sur les autres ni pour s'arroger une juridiction qu'il leur eût enlevée, mais pour tenir dans les synodes, en raison de son ordre, la première place, et favoriser entre ses collègues et frères la *sainte unité*. Il y aurait ensuite des évêques provinciaux ou des évêques dans les villes, pour se préoccuper spécialement de la conservation du bon ordre. Ainsi que la nature le réclame, il y aurait lieu de déléguer un membre de chaque collège auquel incomberait ce soin principal. » (CO 15,333).

#### La discipline

Celle-ci est également en lien avec l'unité, car son but est de « veiller à l'unité de l'Esprit par le lien de la paix »<sup>73</sup>. Elle ne concerne pas seulement l'aspect moral, mais aussi les « ordonnances », les lois et les règlements, qui sont nécessaires dans toute société humaine.

L'Evangile est comme l'âme de l'Eglise, la discipline comme les nerfs, qui unissent les membres du corps<sup>74</sup>. Comme pour tout organisme, l'ordre est nécessaire dans l'Eglise.

Mais l'ossature et les nerfs ne suffisent pas pour le faire vivre, il faut l'âme. Et cette âme - l'Evangile *annoncé et célébré* - constitue l'être de l'Eglise.

Le souci de Calvin est que les lois et règlements soient « fondés en l'autorité de Dieu et tirés de l'Ecriture » <sup>75</sup>. Un synode peut prendre une fausse décision même s'il y a un consensus, car « tout accord qui se fait hors de la Parole de Dieu est une faction d'infidèles, et non point un consentement de fidèles » <sup>76</sup>. C'est dire que l'Eglise ne peut prononcer une doctrine nouvelle susceptible de « lier les consciences » dans les domaines doctrinaux et éthiques. N'est légitime que ce qui contribue à garder la paix, dans l'écoute de la Parole de Dieu <sup>77</sup>.

#### Les charismes

Calvin voit également dans les charismes des moyens pour entretenir l'unité de l'Eglise. Ce sont des dons que Dieu donne, de manière diverse, afin de nous lier les uns aux autres.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> IC IV, 1,16.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> IC (1559) IV, 12,1; « Dédicace des Actes des Apôtres », 1560 (in *Calvin, homme d'Eglise*, Genève, Labor et Fides, 1971, p. 306).

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> IC IV, 10,29.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> IC IV, 2,5.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> « Nous rejetons toutes les inventions humaines et toutes les lois qu'on voudrait introduire sous prétexte de servir Dieu et par lesquelles on voudrait lier les consciences. Nous n'approuvons que ce qui contribue à établir la concorde et est propre à l'entretenir, et à maintenir chacun – du premier au dernier – dans l'obéissance. » (*Confession de foi de La Rochelle*, Art. 33).

L'unité de l'Eglise n'est pas seulement la responsabilité des ministres (lesquels ont d'ailleurs reçu le don du ministère)<sup>78</sup>, mais tous doivent y contribuer<sup>79</sup>. Chacun a reçu un don pour l'entretenir. Et c'est une volonté de Dieu qu'il y ait des charismes divers<sup>80</sup>.

La diversité dans le corps n'est pas un obstacle à l'unité entre les membres, mais elle y contribue, car elle nous conduit à avoir besoin les uns des autres<sup>81</sup>. On ne peut se suffire à soi-même car on n'a pas tous les dons. On doit avoir l'humilité d'accepter d'être aidé par les dons des autres<sup>82</sup>. En particulier, les personnes confirmées en Christ doivent aider les plus faibles.

Tous les charismes doivent circuler dans l'Eglise<sup>83</sup>. Le plus grand charisme, c'est la charité.

<sup>79</sup> « Nous croyons que nul ne doit se tenir à l'écart et se contenter de sa personne, mais que tous les fidèles doivent, ensemble, garder et maintenir l'unité de l'Eglise, en se soumettant à l'enseignement commun et au joug de Jésus-Christ. » *Confession de foi de La Rochelle*, 1559, Art. 26.

sion de joi de La Rochelle, 1559, Alt. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Dans son commentaire sur les Ephésiens, Calvin insiste sur ce caractère de don qu'a le ministère : « Nul ne se trouvera propre à un si excellent office et capable de l'exercer, si le Christ ne l'a formé et façonné. C'est donc un don de Christ, que nous ayons des ministres de l'Evangile ; c'est aussi un don de lui, qu'ils soient doués des grâces nécessaires. Bref, c'est un don de lui qu'ils exécutent fidèlement la charge qui leur est confiée. » (Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,11ss. Commentaires sur le Nouveau Testament, Tome 6, Labor et Fides, 1965, p. 193).

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> « La différence et la diversité des dons n'a point été mise par la volonté et la disposition des hommes, mais c'est parce qu'il a plu au Seigneur de dispenser de cette manière sa grâce. » Commentaire de l'Epître aux Romains 12,6, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome IV, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 292 (1539).

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> « Il parle aussi de la diversité des dons dans la première Epître aux Corinthiens (12,4), presque dans le même but, car il y démontre qu'il s'en faut de beaucoup qu'une telle diversité nuise à la concorde des fidèles, que plutôt elle serve à l'entretenir et à la confirmer. » Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,7, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, Tome 6, Labor et Fides, 1965, p. 189.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> « Dieu n'a pas mis tous les dons en un seul homme, mais plutôt que chacun en a reçu une certaine mesure, afin que les uns aient besoin des autres, et qu'en mettant en commun ce qui est donné à chacun à part, ils s'entraident les uns les autres. » Commentaire de l'Epître aux Ephésiens 4,7. Commentaires sur le Nouveau Testament, Tome 6, Labor et Fides, 1965, p. 189.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> « Il faut que toutes les grâces soient communiquées entre les membres du corps du Christ. Donc, plus chacun est confirmé en Christ, plus il est tenu de supporter les faibles. » Commentaire de l'Epître aux Romains 15,1, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome IV, Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 331 (1539).

C'est elle qui bâtit la maison spirituelle où l'Esprit saint habite<sup>84</sup>. Elle porte au pardon : les chrétiens doivent « s'entr'aimer », pour se pardonner, au lieu de « s'entre-mordre »<sup>85</sup>.

Calvin invite également au discernement spirituel, un charisme essentiel. Le Saint-Esprit nous donne de discerner derrière les schismes et les discordes l'œuvre de Satan. La première communauté chrétienne en avait fait l'expérience, comme le fait l'Eglise d'aujourd'hui<sup>86</sup>. Le *diabolos* est le diviseur, qui « dresse des embûches afin de rompre et gâter le saint accord qui doit être entre les frères », le « fin ouvrier et père de toute tromperie et malice, [qui] machine de ruiner l'Eglise... en rompant et déchirant par pièces l'unité de la foi »<sup>87</sup>. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à le désigner comme auteur des discordes, qui ruinent les Eglises qui lui demandent son aide, telle celle de Neuchâtel<sup>88</sup>.

Devant chaque manque d'unité, Calvin a le « cœur déchiré ». C'est ce qu'il écrit quand il a dû se séparer d'un serviteur du Christ<sup>89</sup>. A Farel, il écrit : « Parmi les chrétiens, il doit y avoir un si grand dégoût du schisme, qu'ils doivent toujours l'éviter tant que cela est en leur pouvoir. »<sup>90</sup>

#### Conclusion

A travers ces quelques pages, on voit combien l'unité de l'Eglise est un thème cher à Calvin. Pour découvrir en quoi l'ecclésiologie de Calvin peut nourrir nos réflexions et pratiques ecclésiologiques actuelles, il faudrait un autre article. Je me suis borné ici à rappeler sa pensée et plusieurs textes sur ce thème, qui sont des sources majeures de la tradition théologique réformée.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup>Commentaire de la 1ère Epître de Pierre 2,5, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VIII, 2, Kerygma, Aix-en-Provence, 1992, p. 107 (1551).

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Commentaire de la 1ère Epître de Pierre 4,8, *Commentaires de J. Calvin sur le N.T.*, Tome VIII, 2, Kerygma, Aix-en-Provence, 1992, p. 149 (1551).

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> « Argument du livre des Actes des Apôtres », 1560 (in *Calvin, homme d'Eglise*, Genève, Labor et Fides, 1971, p. 317).

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> « Dédicace des Actes des Apôtres », 1560 (in *Calvin, homme d'Eglise*, Genève, Labor et Fides, 1971, p. 307).

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup>Lettre de la vénérable Compagnie des pasteurs au gouvernement de Neuchâtel, 29.9.1541. CO 11,293-5.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Lettre à André Zébédée, 19 mai 1539. *CO* 10/2, 346-347.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> 24.10.1538; *CO*, 10/2, 275.

Toutefois, en guise de conclusion, j'aimerais me risquer à poser quelques questions actualisantes :

- . Calvin affirmait la nécessité pour l'Eglise d'être constamment réformée. Quels sont les points de sa conception de l'Eglise qui nous interpellent aujourd'hui ?
- . Calvin comprenait l'Eglise comme le don du Dieu trinitaire, non comme une assemblée volontaire de croyants. Comment cette conception est-elle reçue aujourd'hui ?
- . L'Eglise est communion avec le Christ ressuscité parmi nous et corps du Christ, selon Calvin. Quelles implications pour notre manière de prendre nos décisions en Eglise ?
- . Calvin a mis un grand accent sur la responsabilité de chacun de prendre soin de l'unité de l'Eglise visible. Ne sommes-nous pas devenus très critiques à l'égard de l'Eglise ?
- . Calvin a affirmé l'importance de la confession de la foi pour l'unité de l'Eglise. Quel rôle joue-t-elle aujourd'hui, alors qu'il existe un grand pluralisme dans les Eglises réformées ?
- . Calvin insistait sur la dimension communautaire de la cène et sa célébration fréquente. En quoi la conception de Calvin, qui n'a pas été reçue à son époque, peut-elle renouveler notre vie d'Eglise ?
- . Tous les ministères sont orientés vers l'unité et doivent travailler de manière collégiale. En quoi la théologie des ministères de Calvin met-elle au défi la tendance à l'individualisme ?
- . Calvin répétait que tous les chrétiens ont reçu des charismes pour animer et unir le corps ecclésial. Comment sa conception des charismes peut-elle motiver la vocation au témoignage et au service de l'ensemble du peuple de Dieu ?